

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE SAILLY SUR LA LYS

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le 23/01/2026

ID : 062-216207365-20251222-DEC2025_158-AI

S2LO

**DECISION RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN DEVIS
POUR L'ACHAT D'HABILLEMENT COMPLET DANS LE CADRE DES FONCTIONS
DE L'ASVP**

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020-12 du 28 mai 2020 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Considérant l'offre de la société RHINODEFENSE ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Est signé avec la société RHINODEFENSE (1200 A route du Beal Rochas 26600 GRANDES LES BEAUMONT), un devis portant sur l'achat de vêtement complet pour un montant total de 2442.69 € TTC.

ARTICLE 2 : la présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 22 décembre 2025

DEC 2025_158

Le Maire,

Jean-Claude THOREZ

